VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Guichet d'Accueil des Familles

TARIFS DES PRESTATIONS PÉRISCOLAIRES
Année scolaire 2017-2018

TARIFS SOUMIS A CODE QUOTIENT

Tranche quotient	Seuil quotient familial	Accueil du midi (Restauration) *(1) (2)*	Accueil de loisirs journée complète *(3) (4)* (hors restauration)
1	0 à 370	0,64 €	2,00 €
2	371 à 454	1,99 €	5,95 €
3	455 à 568	3,15 €	8,07 €
4	569 à 852	4,18 €	8,75 €
5	853 à 1420	4,51 €	10,27 €
6	1421 à 1704	4,93 €	11,23 €
7	Supérieur à 1704	5,35 €	12,18 €
Hors commune		7,08 €	13,59 €

(1) Accueil exceptionnel sans réservation : tarif majoré de 50 %
(2) Enfant avec P.A.I. (panier repas) : tarif de l'accueil du midi minoré de 30%
(3) Durant les vacances scolaires Accueil d'urgence sans justificatifs : tarif de la journée majoré de 50%
(4) Retard des responsables de l'enfant à 19h00 : 7,50 € par quart d'heure de retard

TARIFS NON SOUMIS A CODE QUOTIENT

Accueil du matin Elémentaire et Maternelle	
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h00	
Forfait mensuel	2,12 €
Tarif occasionnel *(*)*	0,53 €
lundi, mardi, jeudi, vendredi après 8h00	
GRATUIT	

Accueil du Soir en Maternelle	
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h00 *sortie possible à 17h00 soumise à réservation préalable*	
Forfait mensuel	11,21 €
Tarif occasionnel *(*)*	2,80 €

Accueil du Soir en Elémentaire					
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 - 19h00					
16h30 – 17h00		**16h30 - 18h00**		**18h00 - 19h00**	
Sortie 17h00 *soumise à réservation préalable*		**Ateliers Soleil**		**Accueil du soir** *(2)*	
Forfait mensuel	8,50 €	Forfait mensuel (1 soir/semaine)	8,50 €	Forfait mensuel	4,24 €
Tarif occasionnel *(*)*	2,13 €			Tarif occasionnel *(*)*	1,06 €
16h30 – 18h00					
Accompagnement à la scolarité *(5)*		Forfait mensuel		4,57 €	

(*) Au-delà de trois présences mensuelles, le forfait est automatiquement appliqué
(5) Prestation destinée à des enfants nécessitant un accompagnement spécifique.

Hôtel de ville – Place Charles de Gaulle – 94107 Saint Maur des Fossés Cedex
☎ 01 45 11 65 42 – guichet.familles@mairie-saint-maur.com – http://www.saint-maur.com

01/01/2018